

**Ecole primaire Caroline Aigle**  
**3<sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'école**  
**Vendredi 23 juin 2017**

Excusés :

M. Hazard, maire de Verdun et président de la CAGV  
Mme Thil, Vice-présidente à la CAGV en charge du Scolaire et Périscolaire  
Mme Billy, présidente des DDEN de la Meuse ;  
M. Joseph, Mme Groslier, Mme Ramillon, enseignants  
M. Léveillé, Mme Noël, Mme Quenescourt, représentants de parents d'élèves

Présents :

Mme Dumont, élu à la mairie de Verdun ;  
Mme Ciré, directrice d'école ;  
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Bivert, Mme Brettnacher, Mme Chevallier, M. Delandre, M. Franzoi, Mme Grillot, Mme Lalonde, Mme Mallet, Mme Mengardi, Mme Moretti, Mme Nicot, Mme Prysylak, Mme Ribet, Mme Weisse, enseignants ;  
M. Paffoni, Mme Pasquini, M. Courtier, Mme Dénarié, Mme Boulakras, Mme Bischoff, Mme Hugue, Mme Thibodeaux, Mme Cartigny, Mme Paffoni, Mme Poncin, Mme Conrard, Mme Ory, représentants de parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Effectifs prévisionnels de l'année 2017-2018 et structure pédagogique
- Fournitures individuelles pour la rentrée 2017-2018
- Travaux et équipement
- Utilisation des locaux hors temps scolaire
- Sorties et manifestations de fin d'année

2 nouveaux enseignants nommés pour la rentrée 2017 assistent à la réunion du conseil d'école, à savoir :

- Mme Brettnacher, qui exercera en ULIS en remplacement de M. Delandre qui fait valoir ses droits à la retraite ;

- M. Franzoi, nommé à titre définitif sur l'école ;

Mme Ramillon, exercera à la rentrée en ULIS en remplacement de Mme Mengardi qui part sur d'autres missions au collège Buvignier ; Mmes Mallet et Lallemand quitteront également l'école sans que l'on sache actuellement qui est nommé sur ce poste.

**1. Effectifs prévisionnels 2017-2018 et structure pédagogique :**

44 élèves de CM2 quittent l'école pour le collège (dont 8 élèves d'ULIS).

28 élèves seront radiés de l'école en juillet.

7 nouveaux élèves sont inscrits (en dehors des élèves de PS).

A titre d'information, la commission des dérogations s'est réunie mercredi 17 mai 2017 :

- 15 dérogations ont été accordées pour des inscriptions dans l'école : 13 PS, 1 CP, 1 CE2
- 3 dérogations ont été refusées : 2TPS et 1 PS
- 20 dérogations ont été accordées pour que des enfants dépendant du secteur de l'école Caroline Aigle soient inscrits dans d'autres écoles (5 TPS, 5 PS, 2 MS, 2 GS, 5 CP, 1 CM2)

Les effectifs prévisionnels sont donc les suivants :

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
Effectif	8	48	48	44	49	43	39	36	37	16

En raison des effectifs déjà élevés en cette fin d'année et des inscriptions encore possibles au cours de l'été en Petite Section, les élèves de TPS ne pourront pas être accueillis à la rentrée.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total	
PS	24									24	140 élèves de maternelle
PS	24									24	
MS		24								24	
MS		24								24	
GS			22							22	
GS			22							22	
CP				24						24	204 élèves d'élémentaire + 16 élèves d'ULIS
CP				25						25	
CE1					22					22	
CE1					21					21	
CE2						23				23	
CE2/CM1						16	6			22	
CM1							23			23	
CM1/CM2							7	15		22	
CM2								22		22	
	48	48	44	49	43	39	36	37	16	360	

Comme lors des 2 rentrées précédentes, une rentrée échelonnée sera organisée les lundi 4 et mardi 5 septembre pour les enfants de PS.

**- Les représentants de parents questionnent la directrice sur l'évolution des effectifs. En juin 2017, l'école accueillait 364 élèves. Le nombre de radiations important est compensé par une cohorte de PS (48) plus importante que la cohorte de CM2 sortants (33). Il y a donc peu d'évolution des effectifs à prévoir.**

**- Les représentants de parents souhaitent savoir quelle sera l'organisation du temps scolaire à la rentrée. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a fait savoir que l'organisation actuelle des rythmes scolaires en termes d'horaires et de fonctionnement perdurera en 2017-2018. Mme Ciré fait la lecture du courrier adressé par M. Hazard à la directrice de l'école à ce sujet. Une réflexion autour de l'organisation des rythmes scolaires sera menée par la collectivité dès septembre 2017 associant collectivité, parents et enseignants.**

## 2. Fournitures individuelles pour la rentrée 2017-2018 :

Pour la rentrée 2017, le ministère de l'Education Nationale prévoit que les écoles élaborent une liste de fournitures scolaires en tenant compte de trois facteurs (circulaire n° 2017-080 du 28 avril 2017) :

- un budget raisonnable pour toutes les familles ;
- un cartable allégé ;

- des produits triables et recyclables.

Trois listes de fournitures sont proposées : une pour les élèves de CP, une pour les élèves de CE1 et une liste commune à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2. Chacune des listes fait l'objet d'une lecture détaillée aux membres du conseil d'école qui valident, à l'unanimité des membres présents, les listes proposées.

### **3. Travaux et équipement :**

- Sont à prévoir les travaux suivants :
  - pose des étagères au dessus des lavabos dans toutes les salles de classe ;
  - pose de rideaux occultants dans la salle de sieste ;
  - réfection des revêtements muraux endommagés par les différentes fuites d'eau (couloir maternelle, couloir élémentaire)

**Mme Dumont indique que la pose des étagères et des rideaux occultants est prévue durant les vacances estivales.**

- Des dégradations régulières sont constatées sur l'arrière de l'école, au niveau du portail donnant accès à la cour de récréation élémentaire. Plus récemment, l'école a également été victime de vandalisme au niveau de la boîte aux lettres. Celle-ci doit faire l'objet d'un remplacement.

**Les représentants de parents d'élèves souhaitent une réflexion autour de :**

- **la pose d'un filet de protection au niveau du city stade afin de limiter les ballons perdus qui semblent justifier les intrusions régulières dans la cour ;**
- **la pose d'un filet de protection au niveau du grillage de l'école qui limiterait le passage des ballons mais également des autres projectiles dont l'école est victime (jets de bouteilles de bière ou autres alcools)**
- **la pose d'une caméra de surveillance.**

**Les représentants de parents insistent sur l'importance de maintenir le portail arrière en état de fonctionnement, celui-ci devant permettre l'accès des secours en cas d'incendie.**

- Un poste d'enseignant du RASED a été rattaché à l'école Caroline Aigle à la rentrée de septembre 2016. Mme Nicot intervient plusieurs fois par semaine mais ne dispose pas de locaux affectés, ni de mobilier. Mme Nicot sollicite la mise à disposition d'une armoire non vitrée fermant à clef, de 6 tables d'élève de petite taille et de 6 chaises ainsi que de 3 banquettes en mousse.

**La collectivité est sollicitée pour trouver une solution convenable permettant aux membres du RASED de travailler avec des petits groupes d'élèves, de personnaliser la salle par des affichages référents pour les élèves, d'utiliser les locaux après les heures de classe pour effectuer les préparations nécessaires, recevoir les familles en entretien.**

**Les représentants de parents demandent que soit engagée une réflexion par rapport à la possibilité de « couper » la salle actuelle en deux ou d'aménager les combles de l'étage afin de créer une salle supplémentaire.**

- **Les fortes chaleurs du mois de juin ont fortement affectées les usagers de l'école. Des températures avoisinant les 32 °C ont été constatées à l'intérieur des salles de classe.**

**Les enseignants demandent à ce qu'une nouvelle réflexion soit engagée concernant la température des locaux : il fait froid en hiver tandis qu'il fait très chaud en été. La VMC double-flux semble au cœur des difficultés. Est-il possible d'envisager l'achat de rafraichisseurs ?**

- **Des dégradations sont régulièrement commises dans les locaux à usage commun durant les différents temps périscolaires, notamment au niveau des sanitaires. Les absences répétées de la directrice du site périscolaire ont augmenté la charge de travail de la**

**directrice de l'école qui doit très souvent solliciter les services techniques pour la remise en état des locaux.**

➤ **Mme Dumont présente aux membres du conseil d'école le nouveau plan de stationnement aux abords de l'école. Pour des raisons de sécurité liées à Vigipirate, le dépose-minute situé devant l'école sera fermé à partir de septembre 2017. Plus aucune voiture ne pourra approcher l'école. Les places situées rue du Général Lemaire seront réservées au bus de ramassage scolaire, aux Personnes à Mobilité Réduite et aux VSL.**

**L'entrée de l'école continuera à se faire sur le devant de l'école.**

**Le parking situé à l'arrière de l'école fera l'objet d'un aménagement. Les élèves et leurs parents pourront accéder à l'école depuis le parking par le chemin de ronde qui deviendra piétonnier (passage piéton, marquage au sol,...)**

**Toutes les familles seront destinataires d'un flyer explicatif avant les vacances estivales.**

➤ L'école Caroline Aigle fait partie des lauréats de l'appel à projet « Potagers et jardins Pédagogiques dans les écoles » lancé dans le cadre de l'opération « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». A ce titre, le ministère de l'Environnement a accordé une subvention de 500 € pour l'aménagement du jardin. Des projets sont en cours. Ils nécessiteront très certainement l'intervention des personnels du CTI : pose d'un récupérateur d'eau, remise en état des carrés de jardin (planches de délimitation), étude pour la mise en place d'une marre pédagogique,...

#### **4. Utilisation des locaux hors temps scolaire**

Le président de la CAGV a souhaité que soit portée à la connaissance du conseil d'école la mise en place d'un accueil de loisirs extrascolaire au cours de la période des vacances estivales.

Le centre utilisera les locaux du 10 juillet au 30 août.

Une rencontre des directeurs positionnés est prévue avec la directrice de l'école afin que soient transmises les instructions concernant l'utilisation des locaux (salles disponibles, salles qui doivent rester fermées, matériel scolaire spécifique à ne pas toucher,...)

**L'équipe pédagogique souhaite que les salles de classe puissent être fermées durant l'été pour éviter les intrusions des enfants telles qu'elles ont pu être constatées durant les vacances de printemps.**

**Le matériel acheté sur les crédits scolaires ne doit pas faire l'objet d'une utilisation sans un accord préalable de l'équipe pédagogique. Qu'advient-il en cas de dégradation ?**

**Se pose également la question du rangement du matériel utilisé.**

#### **5. Sorties et manifestations de fin d'année**

Sorties pédagogiques :

- Les PS se sont rendus à la ferme pédagogique de Nançois-le-Grand
- Les MS se sont rendus à la ferme pédagogique de Woimbey
- Les GS se sont rendus à l'étang d'Herméville pour une « Journée au bord de l'eau ».
- Les CP de Mme Pryszlak et CE1 de Mme Lalonde se sont rendus à la Maison de la Nature de Boulé-aux-Bois
- Les CP de Mme Chevallier et CE1 de Mme Petitjean se rendront à Hannonville-sous-les-Côtés
- Les CE2 et CE2/CM1 sont partis du 19 au 23 juin en classe transplantée à Arrentes-de-Corcieux dans les Vosges. Une participation financière de 90 € a été demandée aux familles.
- Les CM1, CM1/CM2, CM2 et ULIS de M. Delandre se sont rendus aux Carrières d'Euville.

### Manifestations de fin d'année :

- Le triathlon s'est déroulé le jeudi 15 juin. 125 élèves de CE2, CM1, CM2 et ULIS ont participé. Plus de 30 bénévoles ont prêté leur aide à cette manifestation. Des remerciements leur sont adressés ainsi qu'à la CAGV pour la mise à disposition des installations sportives, aux personnels techniques du Parc de Londres, aux personnels de l'Aquadrome et au club de triathlon de Verdun.

Les élèves se verront remettre diplôme et médaille au moment de l'annonce des résultats.

- Une kermesse est organisée le mardi 4 juillet. Des stands de jeux seront mis en place dans la cour avec une buvette et la possibilité de goûter sur place (pâtisserie sucrée). Les parents ont été sollicités pour participer à l'organisation. Une réunion est prévue le mardi 27 juin à 18 h 00.

- Une randonnée pédestre à destination de tous les élèves de l'école est prévue le jeudi 6 juillet sur le secteur de Douaumont. 3 circuits de tailles différentes sont prévus. Les élèves seront acheminés sur le site en bus.

Pour les élèves de PS, la randonnée aura lieu le mercredi 28 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20 h 08.

La directrice,  
Mme CIRE